



1. Quels sont les différents éléments de l’emblème de la République française ?

Les différents éléments de l’emblème de la République française que nous pouvons voir ici sont d’une part le drapeau tricolore qui forme le fond, d’autre part, le profil de Marianne (symbole de la République française depuis 1870- III^e République) et enfin, la devise républicaine : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

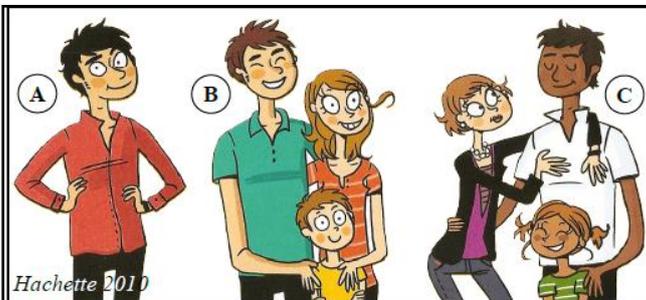
2. Laquelle des trois valeurs de la République est particulièrement bafouée sur ce dessin ?

Selon ce dessin, la valeur républicaine qui est bafouée est l’égalité. En effet, on peut y voir un homme s’adresser avec mépris à une femme, opposant la « nature de son sexe » à ses compétences. Il sous entend qu’elle ne peut prétendre au même salaire que celui d’un homme. La République française est censée promouvoir l’égalité entre tous les citoyens quelque soit leur sexe.

⇒ **Comment le principe d’égalité est-il appliqué aujourd’hui en France ?**

Analyse de situation : l’impôt sur le revenu

⇒ **Comment l’impôt peut-il aider à réduire les inégalités entre les français ?**



Doc.1 : Trois exemples de ménages imposables en 2009.

- A : Revenus annuels : 20 000 € / Impôts : 1 206 €
- B : Revenus annuels : 20 000 € / Impôts : 0 €
- C : Revenus annuels : 50 000 € / Impôts : 3 015 €

A. Un impôt progressif

Doc.2 : Un impôt progressif (barème 2010)					
Tranches du revenu annuel imposable (en €)	Jusqu’à 5 875	De 5 875 à 11 720	De 11 720 à 26 030	De 26 030 à 69 783	Au-delà de 69 783
Taux d’imposition (en %)	0	5,50	14	30	40

1- Voici l’impôt payé par trois familles (doc.1) : compare les ménages A et B, quels sont les points communs et les différences et explique :

Les revenus des deux ménages A et B sont identiques : 20 000 € mais ils ne sont pas composé du même nombre d’individus. Le ménage A est constitué d’une seule personne alors que le B est constitué de trois personnes. Ils ne paient donc pas le même impôt. Le ménage A paie 1206€ alors que le ménage B n’en paie pas. Selon cet exemple, il semble que l’impôt soit calculé en fonction de la charge des ménages.

2- Compare les ménages B et C quels sont les points communs et les différences et explique :

Les ménages B et C sont tous les deux constitués de trois individus, cependant les revenus de l’un sont de 20 000€ et ceux de l’autre de 50 000€/an. Le ménage C paie plus de 3000€ d’impôt alors contrairement au B. Selon cet exemple l’impôt se calcule en fonction de l’importance des revenus des ménages.

3- Relie les affirmations suivantes :

- Plus on a des revenus faibles ————— Moins on paie d’impôt sur le revenu
- Plus on a des revenus élevés ————— Plus on paie d’impôt sur le revenu
- Plus on a une famille nombreuse —————

⇒ Synthèse :

Selon les réponses aux questions précédentes, explique pourquoi on parle d'impôt progressif.

On parle **d'impôt progressif** car son montant varie à la fois selon le **nombre de personnes** qui composent le ménage et à la fois selon les **revenus annuels**.

Par ailleurs, **le taux d'imposition** augmente par tranche de revenu (voir doc fiche). Les ménages dont les revenus sont inférieurs à 11 720 € /an sont soumis à un taux de 5,5% alors que ceux dont les revenus sont supérieurs à 69 783 €/an payent 40% d'impôts.

B. Le financement des services publics.

Doc. 1 :

a. Discours de Léon Gambetta, prononcé le 12 août 1881

« Le moment est venu de tenter l'essai de l'impôt le plus juste, le plus équitable, le plus moral de tous, de celui qui a pour but de faire correspondre la charge de l'impôt à la richesse du contribuable, comme il est inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme [1789] : l'impôt sur le revenu... Il est moral en ce sens que ceux qui se soustraient aujourd'hui à l'impôt seront obligés d'y contribuer proportionnellement à leur revenu. »

b. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789

Article premier - Les hommes naissent libres et égaux en droits.

Article 13 – Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.



1- L'impôt sur le revenu a-t-il toujours existé (doc.1a) ? Combien de temps a-t-il fallu pour l'adopter ? L'impôt sur le revenu n'a pas toujours existé puisque Léon Gambetta en fait la proposition en 1881 mais ce projet ne sera définitivement adopté qu'en 1914. Il aura fallu attendre 33 ans.

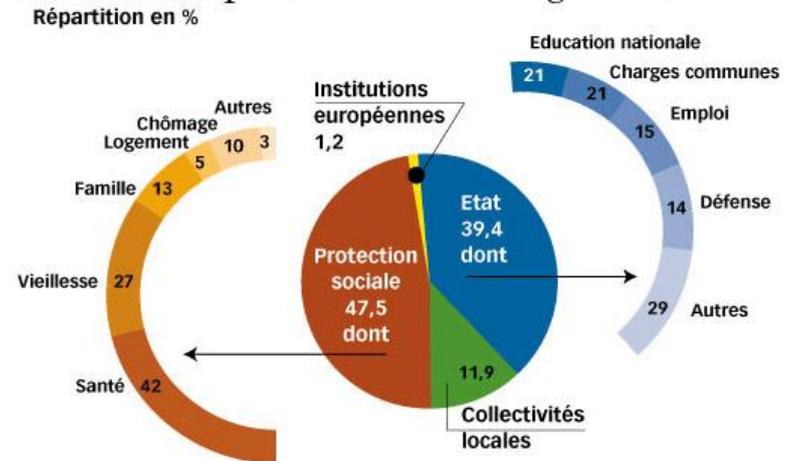
2- A quel moment a-t-on pourtant institué le principe d'un impôt commun ? Souligne la phrase qui y fait référence (doc.1b). Le principe d'un impôt équitablement partagé entre tous les citoyens avait été prévu dès 1789 par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

3- En vertu de quel droit les citoyens français devaient-ils être soumis à l'impôt sur le revenu (doc.1b) ? Surligne en rouge les références à ce droit dans le texte. Depuis la Révolution française, les hommes sont censés être égaux en droits, c'est pour cette raison qu'ils doivent tous participer au bien de la nation. C'est ce que l'on appelle la solidarité nationale.

4- A quoi servent les impôts payés à l'Etat?

Les impôts payés à l'Etat servent en majorité à ce que l'on appelle la protection sociale, c'est-à-dire permettre à tous les citoyens de se soigner, de se loger, d'élever ses enfants, de les éduquer, de se prémunir contre tous les aléas de la vie mais les impôts servent aussi à payer les services publics, à financer des travaux (ponts, aéroports,...), à aménager le territoire (routes, protection de zones spéciales- littoral, forêts,...) à défendre et protéger les citoyens (police, armée, pompiers,...)

Où vont les prélèvements obligatoires ?



Source : ministère de l'Economie et des Finances, projet de loi de finances 2000

⇒ Synthèse :

Explique comment l'impôt garantit plus d'égalité entre les citoyens.

Selon l'article 13 de la **D**éclaration des **D**roits de l'**H**omme et du **C**itoyen (DDHC), « une contribution commune... doit être également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés » C'est à-dire que chacun est amené à participer aux frais de la nation selon ses capacités financières.

Pour permettre à chacun d'avoir accès aux mêmes droits fondamentaux (égalité en droit proclamée dans l'article 1 de la DDHC), tels que le droit aux soins, à un logement ou encore à l'éducation ou à la sécurité, l'Etat met en place des services publics accessibles à tous quels que soit les revenus.

L'Etat entretient ces services par le prélèvement d'impôts et de taxes qui permettent à chacun de bénéficier du minimum vital nécessaire à une vie décente.

Analyse de situation : de l'utilité de la sécurité sociale

Doc 1 : La création de la sécurité sociale.

Article premier

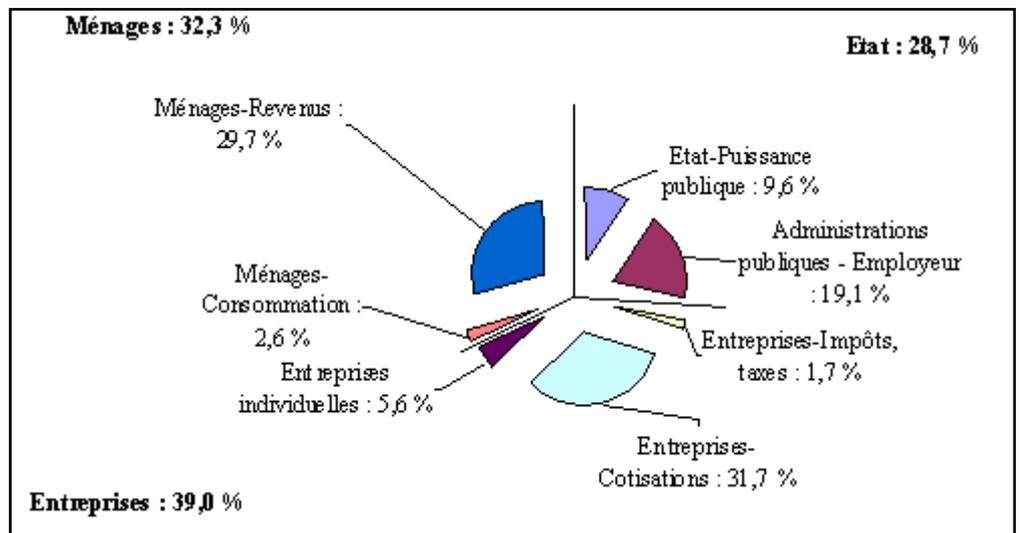
« Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent.

L'organisation de la sécurité sociale assure dès à présent le service des prestations prévues par les législations concernant les assurances sociales, l'allocation aux vieux travailleurs salariés, les accidents du travail et maladies professionnelles et les allocations familiales et de salaire unique aux catégories de travailleurs protégés par chacune de ces législations dans le cadre des prescriptions fixées par celles-ci et sous réserve des dispositions de la présente ordonnance.

Des ordonnances ultérieures procéderont à l'harmonisation desdites législations et pourront étendre le champ d'application de l'organisation de la sécurité sociale à des catégories nouvelles de bénéficiaires et à des risques ou prestations non prévus par les textes en vigueur. »

Ordonnance du 4 octobre 1945

Doc 2 : Financement de la sécurité sociale.



Doc 3 : A quoi servent les cotisations sociales ?

Questions :

1. **Quand** la sécurité sociale a-t-elle été créée ? **Quel est l'objectif** de la sécurité sociale dès sa création ?

La sécurité sociale a été créée en 1945, juste après la 2^e guerre mondiale. Son objectif est de protéger tous les travailleurs, surtout les plus pauvres, des difficultés de la vie : maladies, accidents, mais aussi de les accompagner dans certaines périodes délicates telles que la maternité ou la vieillesse.

2. **Qui finance** la sécurité sociale ?

La sécurité sociale est financée d'abord par les entreprises (39%) puis par les ménages (32%) et par l'Etat (28%).

3. **A quelles personnes** la sécurité sociale apporte-t-elle une aide ?

La sécurité sociale apporte une aide à tous les citoyens par le remboursement ou la participation aux frais médicaux mais aussi aux personnes les plus démunies par les aides au logement, les allocations vieillesse ou encore les aides ménagères.

À QUOI SERVENT LES COTISATIONS ?

- Plus de 2,5 milliards de boîtes de médicaments remboursées
- Plus de 300 millions de consultations et visites médicales
- 59 millions de journées d'hospitalisation
- 29,5 millions de personnes couvertes par au moins une des prestations versées par les Caf
- Près de 5,7 millions d'allocataires bénéficient d'une aide au logement
- Plus de 2 millions d'allocataires perçoivent la Prestation d'accueil du jeune enfant
- 11,5 millions de retraités
- 256 000 bénéficiaires de l'aide ménagère à domicile
- Près de 600 000 personnes bénéficient du « minimum vieillesse »

⇒ Synthèse :

Pourquoi peut-on dire que la sécurité sociale permet de réduire les inégalités ?

La sécurité sociale permet de réduire les inégalités car elle permet **à tous** d'accéder à des soins, même les plus onéreux (hospitalisation, opérations chirurgicales) et aux plus pauvres de bénéficier de toutes sortes d'aides afin de leur permettre de vivre à peu près décemment.

Elle redistribue les richesses des plus riches (qui ont payé beaucoup d'impôts) vers les plus pauvres et ainsi réduit les inégalités sociales.